

Encore une médaille au Concours Générale Agricole 2010...

Notre merlot VDP des Coteaux du Pont du Gard 2009 c'est démarqué en remportant la médaille d'OR dans sa catégorie.

Depuis sa création en 1870, chaque année dans le cadre du salon internationale de l'agriculture à Paris, le « Concours Générale Agricole » sélectionne et prime les meilleurs produits du terroirs français. Il est le seul concours officiel du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, et constitue ainsi un tremplin unique pour les produits du terroir récompensés. Organisé sous le contrôle de l'état, il obéit à un processus rigoureux de présélection et sélection ce qui lui confère une grande reconnaissance pour la valeur de ces résultats.

Quelques chiffres clés :

- 14000 échantillons de vin présenté au concours général agricole.
- Un jury composé de près de 2000 dégustateurs professionnels.